



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rougeole

Question écrite n° 29770

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les récents résultats de l'expertise collective conduite par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale portant sur les vaccinations infantiles, et notamment sur l'insuffisance de vaccination des enfants contre la rougeole. Il souhaite connaître les moyens qu'elle compte engager pour encourager la vaccination anti-rougeoleuse, de façon à réduire l'incidence annuelle de cette maladie à moins de un cas pour 100 000 habitants, c'est-à-dire à une couverture vaccinale nationale de 95 %, objectif fixé pour l'an 2000 par les experts.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29770

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2778